

formellement reconnue par ces remarques de M. Asquith, premier ministre d'Angleterre.

La conférence a adopté un plan général pour la défense navale de l'empire. Il y aura sur le Pacifique une flotte divisée en trois escadres. L'une de ces escadres sera chargée de défendre ou de protéger l'Australie; une autre aura pour tâche de faire la garde dans les mers de Chine, et la troisième manœuvrera sur l'océan indien. Quant à l'offre faite par la Nouvelle-Zélande, d'un dreadnought, coûtant \$5,000,000, elle a été acceptée. La paie ne sera pas maintenue sur l'océan indien et les mers de Chine par des vaisseaux de guerre anglais seulement; mais ceux-ci seront assistés par la contribution de la Nouvelle-Zélande. La confédération de l'Australie a résolu aussi de pourvoir à sa propre défense. C'est-à-dire qu'elle formera une unité dans l'océan Pacifique, et son contingent se composera d'un croiseur blindé, de la classe de "l'Indomitable"; puis de trois croiseurs blindés, de la classe du "Bristol", et de six destructeurs et sous-marins. Pour le moment, cette flotte sera montée par des officiers et marins de la marine britannique; mais cette confédération a l'intention de fournir, plus tard, ses propres équipages. A cette fin, elle établira des écoles spéciales. Sydney sera probablement la principale base des opérations de sa flotte. Le coût annuel de cette flotte est estimé à \$3,750,000.

M. Asquith continue comme suit:

Pour ce qui regarde l'Australie, l'arrangement suggéré est comme suit: l'Australie recevra provisoirement quelque assistance pécuniaire du gouvernement impérial si cette colonie crée et entretient une flotte devant servir d'unité sur le Pacifique. La contribution financière de la Nouvelle-Zélande servira au maintien de l'escadre-unité placée dans les mers de Chine, dont les plus petits vaisseaux auront pour base d'opérations les eaux de la Nouvelle-Zélande. Les croiseurs blindés de celle-ci seront stationnés dans les eaux de la Chine. Quant au Canada, on a jugé que ses deux côtes océaniques ne permettent pas que sa flotte forme pour le présent une unité du genre de celles que je viens de mentionner. C'est pourquoi l'on a proposé que le Canada, selon le montant d'argent qu'il consacrerait à sa marine de guerre, débute en construisant des croiseurs de la classe du "Bristol", et des destructeurs d'un type amélioré, destinés aux rivières. Une partie de cette flotte serait stationnée sur la côte de l'Atlantique et une autre partie sur la côte du Pacifique.

Hon. M. ROSS (Middlesex).

Tel est en résumé le résultat des délibérations de la conférence impériale, d'après l'exposé fait par le premier ministre d'Angleterre. Quant à la conclusion à laquelle est arrivée notre propre gouvernement, elle sera connue lorsque le bill pour la marine en question nous sera soumis. L'exposé que je viens de faire a pour objet de donner un faible aperçu de la situation. Ne perdons pas de vue le fait que la dernière conférence impériale est de la plus haute importance; que le Canada y était représenté; qu'un projet de réorganisation militaire pour la défense de l'empire a été approuvé par cette conférence; que, pour ce qui concerne le Canada, un projet de marine pour sa défense navale a été aussi approuvé par la conférence; que ce projet est soumis à l'approbation de notre parlement, et que toutes ces choses, quelles qu'elles soient, ou quelqu'en soient les conséquences, seront dûment soumises à l'approbation du parlement canadien. Si nous avons le droit de négocier nos propres traités, nous avons aussi le droit d'exiger que l'on nous montre comment l'on entend dépenser notre argent, et que l'on nous dise à quel chiffre s'élèvera cette dépense. Vous pouvez très convenablement me demander quelle somme d'argent le Canada doit, à mon avis, s'engager à dépenser pour l'objet que je viens d'exposer—si l'on croit que j'ai assez d'expérience pour exprimer une opinion saine sur ce sujet, ou sur une question de ce genre. Je ne puis donner que ma propre opinion et elle n'est pas infaillible. Je ne puis parler *ex cathedra*. Je n'ai pas consulté le gouvernement, ou toute autre source pouvant me renseigner. Je base mon opinion sur quelques études que j'ai faites, et aussi sur mon propre jugement, ou sur ce que me suggère ma qualité de canadien, pour dire ce que le Canada doit faire. Si la politique du gouvernement est de créer une marine de guerre, et si sa manière de voir est conforme à la mienne, tant mieux, selon moi. Dans ce cas, le Canada devrait se charger de construire lui-même, cette marine, et tel est, du moins, mon avis. Le Canada doit avoir sa propre marine de guerre. Cette marine devrait être construite sur des chantiers canadiens, de même que l'Angleterre, construit chez elle ses vaisseaux de guerre. C'est aussi ce que font la France et les